présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Crise Covid-19

Les Services de Santé au Travail engagés aux côtés des entreprises

Développement des téléconsultations, organisation de webinaires, permanences téléphoniques, accompagnement des entreprises sur site...

Pendant la crise Covid-19, les Services de Santé au Travail de Paca-Corse se sont mobilisés pour aider les employeurs et leurs salariés à faire de la prévention une priorité et continuent de les accompagner.

POUR PENSER LA RÉFORME
NE PAS OUBLIER LES ACTEURS DE L'OMBRE

Dans la crise Covid-19, les Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) ont été présents et actifs avec une grande détermination, en s'adaptant rapidement aux besoins urgents qui sont apparus.

Dès la première semaine du confinement, nous nous sommes réorganisés pour assurer le maintien de nos activités et pour répondre présents aux demandes de nos adhérents et de leurs salariés, très majoritairement des TPE/PME, et leur apporter toutes les informations et accompagnements utiles.

Avec ce bilan, nous vous fournissons un éclairage sur la mobilisation et l'engagement des SSTI pendant la crise, avec plusieurs exemples concrets.

TABLE DES MATIÈRES

- Présanse Paca-Corse, qui sommes-nous ? ..... p. 3
- Les Services de Santé au Travail, toujours aux côtés des entreprises ..... p. 4
- Un défit inédit : concilier économie et crise sanitaire ..... p. 5
- Réseau Présanse Paca-Corse : une coordination renforcée entre SSTI ..... p. 6
- Réseau Présanse Paca-Corse : une communication régionale ..... p. 7
- Nos actions auprès des entreprises : quelques exemples phares ..... p. 8
- L'activité des SSTI pendant la crise : les médias en parlent ..... p. 14
- L'activité des SSTI pendant la crise : les entreprises témoignent ..... p. 18
- Le retour d'expérience : forces et faiblesses, points clés et axes d'amélioration ..... p. 19
- Nous trouver et nous contacter : les SSTI de Présanse Paca-Corse ..... p. 22

PRÉSANSE PACA-CORSE
QUI SOMMES-NOUS ?

Afin d'harmoniser et d'optimiser leurs ressources et compétences, les Services de Santé au Travail Interentreprises des régions Paca et Corse se sont regroupés, depuis 2009, au sein d'une association.
En 2012, ce réseau a donné naissance au portail internet Présanse, dont le nom est finalement devenu celui de l'entité associative.
En 2018, l'organisme national représentatif des 240 Services de Santé au Travail Interentreprises, qui s'appelait jusqu'alors le Cisme, a décidé d'utiliser le nom de Présanse. À compter du 1er janvier 2018, le Cisme est donc devenu Présanse (www.presanse.fr), tandis que l'Association des Services de Santé au Travail de Paca et Corse s'est davantage ancrée dans le territoire en complétant son appellation par les mots « Paca-Corse », devenant ainsi Présanse Paca-Corse (www.presansepacacorse.org).

- ▶ 16 SSTI
- ▶ Plus de 1 000 professionnels
- ▶ Environ 140 000 entreprises adhérentes
- ▶ Plus d'un million de salariés suivis

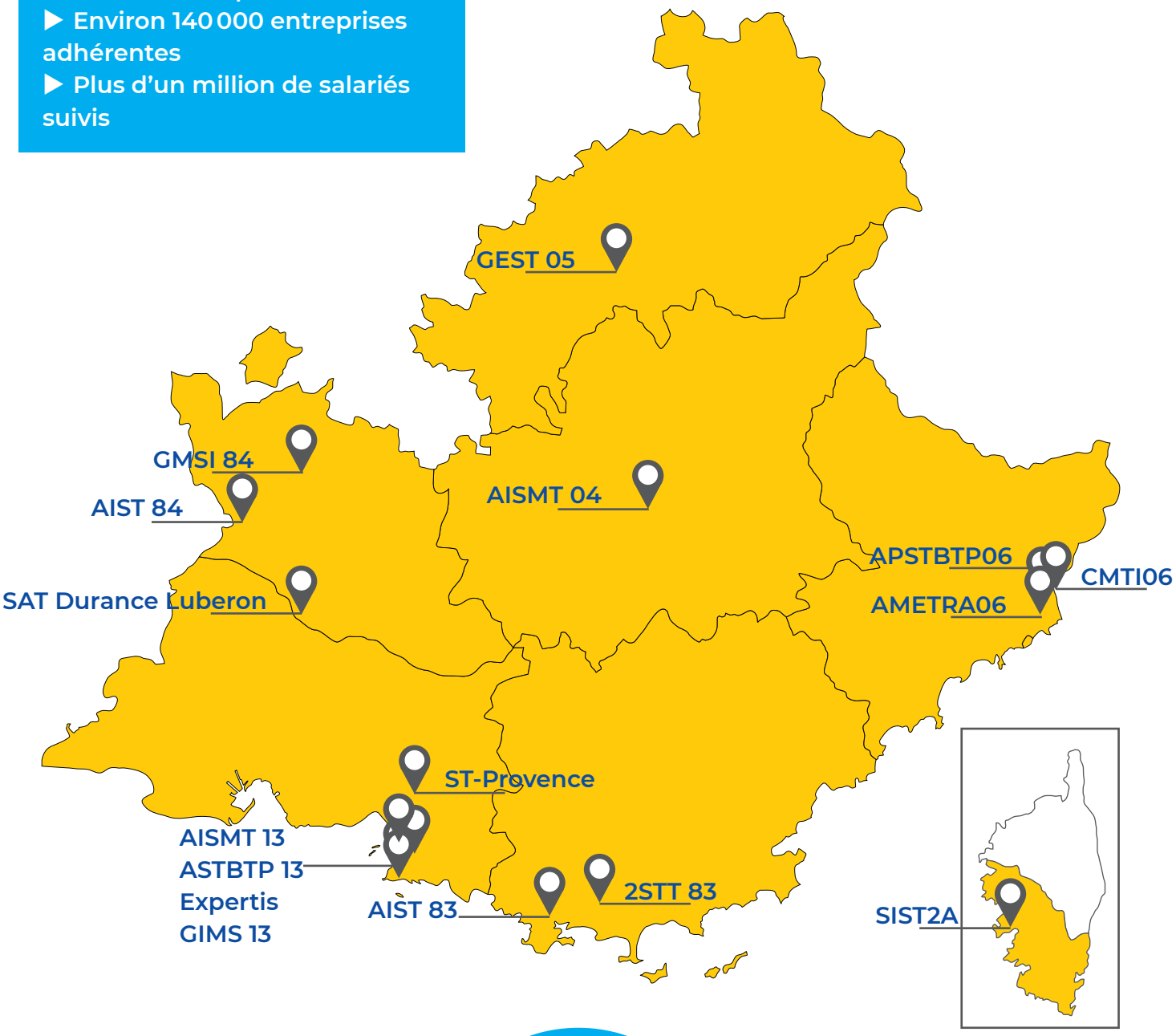

PENDANT LA CRISE ET LA REPRISE* :
LES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL, TOUJOURS AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

DES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL 100 % ENGAGÉS

pour leurs 137 000 entreprises adhérentes, soit plus d'un million de salariés suivis

125 000 ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

dont 97 % concernent la Covid-19

+ 18 800 VISITES RÉALISÉES

dont 13 500 téléconsultations

800 PARTICIPATIONS AUX CSE

1 entreprise sur 5 en 2 mois

100 % INNOVATION

Téléconsultations et visioconférences, télétravail, webinaires

+ DE 100 WEBINAIRES

Plan de reprise d'activité, Aide à la mise à jour du DUERP, Télétravail...

DE NOMBREUX GUIDES

Plan de reprise d'activité, télétravail, ergonomie, RPS...

100 % CONNECTÉS

Sites web mis à jour régulièrement, Dossiers Spécial Covid-19, FAQ, Documentation, Renforcement de la présence des SSTI sur les réseaux sociaux...

+ DE 40 000 ENTREPRISES CONTACTÉES PAR TÉLÉPHONE

1, 4 MILLION DE MAILS D'INFO TRANSMIS

1 mail par semaine par adhérent

CONTACT MAINTENU

Des cellules psychologiques, des réseaux sociaux pour suivre nos actualités, relais des consignes gouvernementales

SUPPORTS OFFICIELS

Contribution de 2 SSTI de la région dans la relecture des Fiches Métiers gouvernementales

**Données du 30 mars au 31 mai 2020*

UN DÉFI INÉDIT :
CONCILIER ÉCONOMIE ET CRISE SANITAIRE

Le risque biologique, un risque méconnu et peu maîtrisé

La Covid-19 est un risque biologique qui n'appartient pas à l'entreprise : il n'est pas lié à son organisation ni à son activité. Ce risque est nouveau à l'échelle du pays et méconnu de la grande majorité des entreprises, donc plus difficile à appréhender en termes de prévention.

Tout construire en moins de 2 mois

L'enjeu pour les entreprises a été de devoir s'adapter rapidement à une situation exceptionnelle mettant en danger la santé de leurs salariés. L'un des rôles majeurs des Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) est de conseiller les entreprises dans leur démarche de prévention primaire. L'expertise du médecin du travail, qui allie la connaissance de l'état de santé du salarié et la connaissance des mesures de prévention collectives en entreprise, permet d'apporter une réponse ciblée et immédiate.

La prévention du risque professionnel est notre métier, la connaissance de l'effet sur la santé des travailleurs, notre spécificité.

Gérer un contexte inédit

Des décisions gouvernementales et sans précédent ont été prises dès le 12 mars 2020. Les fermetures administratives et le confinement ont imposé aux entreprises et à leurs salariés une gestion dégradée de leurs activités.

Réinventer des organisations et des offres

Face à cette crise, les acteurs économiques ont dû réinventer leurs modes d'organisation, leur gestion du personnel à distance, ou adapter leur activité en développant de nouveaux services (vente à emporter, digitalisation des offres, réorientation des fabrications...). La prise de conscience a été forte dans les esprits sur la nécessité de réinventer le travail afin de protéger la santé de chacun.

Les SSTI, acteurs de proximité aux côtés des entreprises et salariés

Durant la crise, les SSTI sont restés les interlocuteurs privilégiés des chefs d'entreprise, des salariés et des instances représentatives du personnel. Nos équipes pluridisciplinaires ont apporté toute l'information utile, délivré des conseils adaptés à la réalité de terrain, accompagné les entreprises dans l'évaluation de leurs risques et dans la mise en œuvre des mesures de protection et de prévention.
Les SSTI, autour de leurs équipes médicales, ont dû réinventer leur fonctionnement, avec une réactivité adaptée à la crise sanitaire. Ainsi, le suivi individuel des salariés en situation d'urgence a pu être réalisé à distance via des outils numériques.

RÉSEAU PRÉSANSE PACA-CORSE
UNE COORDINATION RENFORCÉE ENTRE SSTI

Coordination régionale

De par leur longue expérience de travail en commun et de mutualisation des compétences, les Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) de Présanse Paca-Corse ont su rapidement se coordonner pour mieux appréhender la crise sanitaire et gérer les problématiques de manière collective. Des réunions hebdomadaires des Directeurs et Présidents ont été organisées en visioconférence dès les premiers jours du confinement.

Par ailleurs, dès le 11 mars 2020, une **cellule de crise régionale** a été mise en place afin de disposer de ressources régionales identifiées : deux médecins du travail, la Déléguée régionale de Présanse Paca-Corse, un Directeur de SSTI et la chargée de communication de Présanse Paca-Corse.

Cette cellule avait plusieurs missions :

- Décrypter l'actualité sanitaire.
- Formaliser les conseils et préconisations à la fois pour les Directeurs des SSTI et pour les entreprises adhérentes.
- Intervenir en soutien aux SSTI sur des questions «atypiques» de leurs entreprises adhérentes, partager des pratiques, des solutions techniques, des notes juridiques...
- Mettre en commun les questions/réponses autres que celles déjà balayées par le gouvernement. À cet effet, une FAQ (foire aux questions) sur l'intranet de Présanse Paca-Corse a été créée dès la mi-mars. Elle a permis, par la suite, la création d'une FAQ pour les entreprises sur le site web presanse-pacacorse.org.

Évaluation des besoins au niveau régional

Afin d'évaluer l'activité des entreprises et de recueillir leurs besoins, deux enquêtes régionales ont été lancées, avec plus de 5000 répondants.

- En avril : 12 SSTI ont participé, 3 759 entreprises ont répondu.

- En mai : 8 SSTI ont participé, 861 entreprises ont répondu.

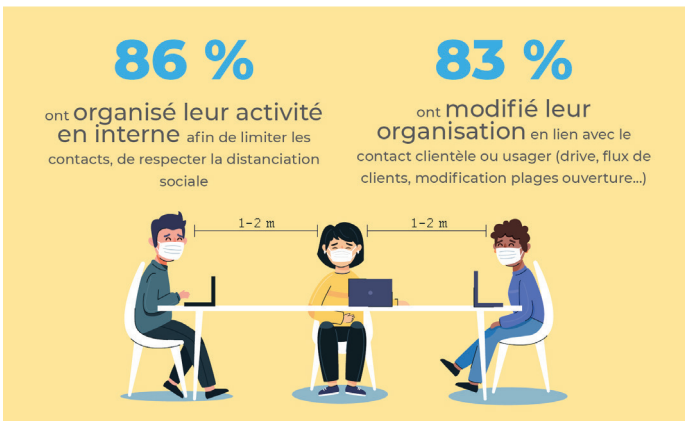

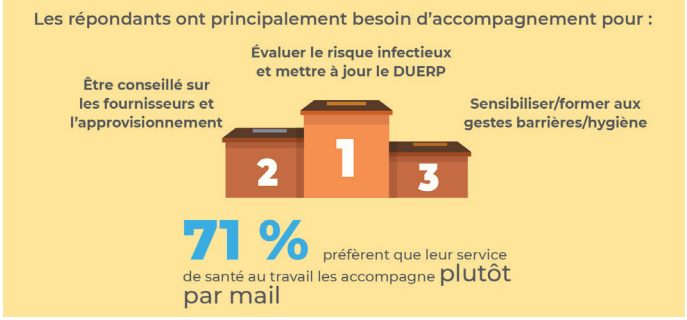

RÉSEAU PRÉSANSE PACA-CORSE
UNE COMMUNICATION RÉGIONALE

Un site internet mobilisé

Dès fin février, le site internet **presanse-pacacorse.org** a été dédié à l'actualité Covid-19 avec :

- une page spéciale créée le 26 février, transformée en Dossier Spécial le 1er avril ;
- de nombreuses actualités Covid-19 de mi-mars à fin juin ;
- une FAQ pour les entreprises dès le 9 avril ;
- un quiz « Covid et reprise » ;
- des fiches et livrets pratiques de prévention.

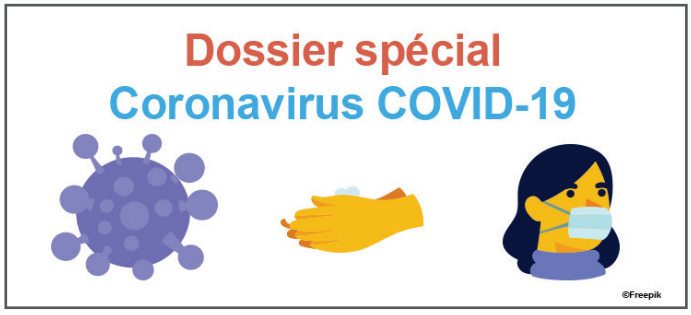

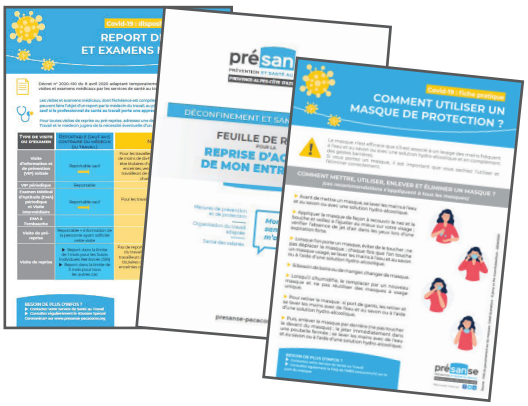

+ de l'info relayée sur les réseaux sociaux :

66 tweets, 43 posts sur Facebook, 53 sur Linkedin (mars à juin)

RECORD DE FRÉQUENTATION DU SITE WEB, AVEC PRÈS DE 20 000 VISITES EN MAI 2020, AU MOMENT DU DÉCONFINEMENT

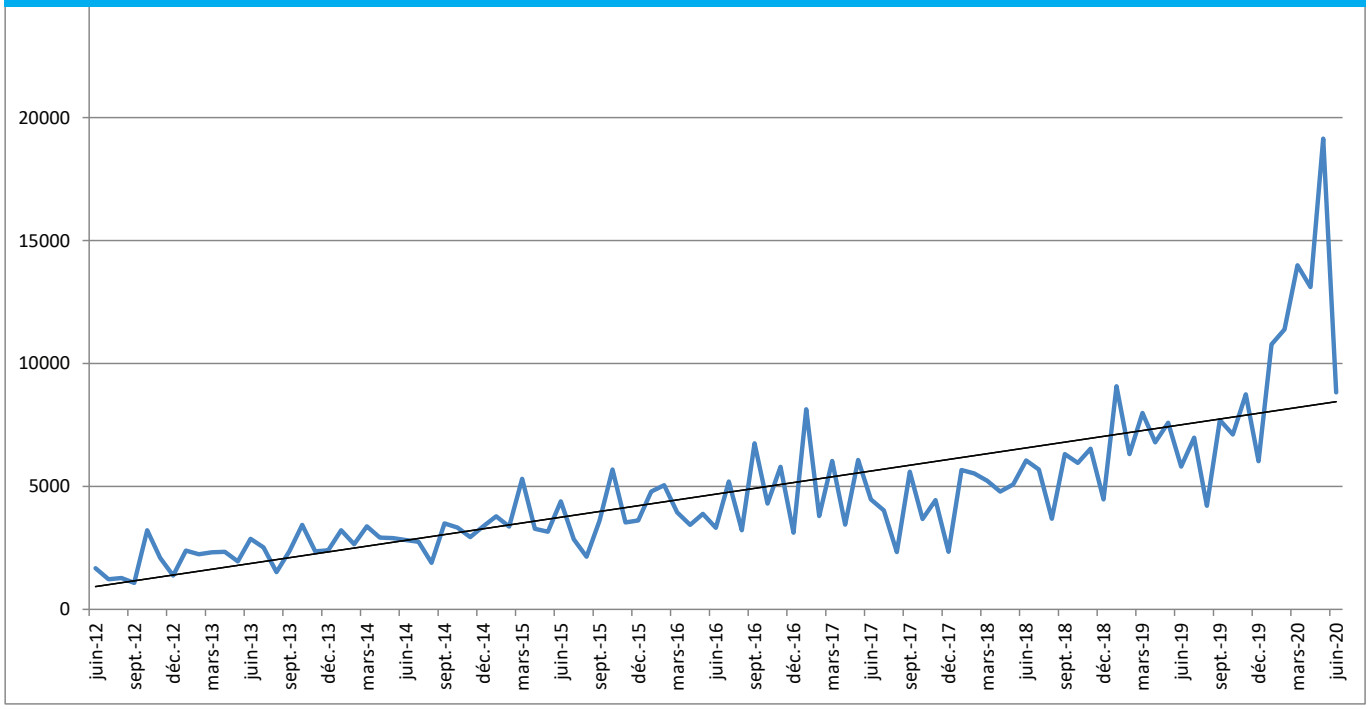

NOS ACTIONS AUPRÈS DES ENTREPRISES
QUELQUES EXEMPLES PHARES

Interlocuteurs de proximité incontournables pour les entreprises, les Services de Santé au Travail se sont mobilisés pour informer, sensibiliser et conseiller. Directement sur le terrain, ou en innovant avec des visioconférences et des outils de communication à distance, tout a été mis en œuvre pour accompagner les employeurs et leurs salariés. Nous vous présentons quelques exemples d'actions qui témoignent de notre engagement et de notre réactivité aux côtés des entreprises.

Des supports dédiés

Le STProvence, à l'initiative d'un guide de reprise d'activité

Devant la multiplicité d'informations venues de toute part, le service de santé au travail STProvence a proposé à ses adhérents un guide reprenant l'ensemble des recommandations émises par les autorités sanitaires et gouvernementales, et ce dès fin avril. Objectif : permettre aux entreprises de reprendre une activité en situation de crise sanitaire, dans les conditions les plus sereines possibles grâce à un guide synthétique. Pari réussi, qui a par la suite fait également l'objet d'un webinaire sur le sujet. Du fait d'un espace d'échange après le webinaire, les employeurs ont pu poser leurs questions. Pour certains, cela les a rassurés dans les mesures qu'ils avaient mises en place au sein de leur entreprise, pour d'autres, cela leur a donné des pistes d'action. Ils se sont sentis écoutés et épaulés.

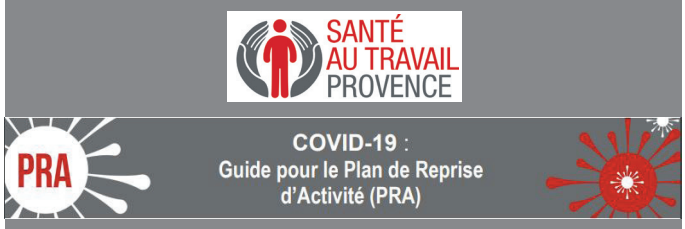

Le SIST2A engagé dans l'aide à la reprise d'activité des entreprises du BTP en Corse

Pour accompagner la reprise progressive des chantiers de construction, le SIST2A, la Fédération du BTP et la préfecture de Corse-du-Sud ont élaboré et signé un protocole d'aide à la prise en compte du risque Covid-19 dans les activités BTP. Ce protocole, conçu avec les acteurs de la construction, est un outil opérationnel au service des entreprises du BTP. Il présente, étape par étape, le processus organisationnel des chantiers en période d'épidémie de Covid-19 (phase préparatoire, organisation des tâches, mise en place des mesures sanitaires) dans un but unique : celui de protéger au mieux la santé et la sécurité des travailleurs tout en assurant la performance économique. Cette démarche a été saluée et reconnue d'utilité par le ministère du Travail.

©Jean-Pierre Belzit

Des interventions sur le terrain

Accompagnement d'une crèche par le CMTI 06

Habituée à solliciter régulièrement son Service de Santé au Travail, la halte-garderie Marie Clotide n'a pas hésité à contacter son médecin du travail pour être accompagnée au moment de sa réouverture. D'abord demandeuse d'infos sur la manière d'organiser des tests de dépistage pour ses salariés, la crèche a ensuite souhaité bénéficier de la visite sur site d'une assistante de santé au travail. Cette dernière a ainsi pu évaluer et valider les mesures de prévention mises en place et répondre aux nombreuses interrogations des salariés. La réouverture a ainsi pu s'effectuer sereinement, dans de bonnes conditions.

Le GEST 05, au cœur des protocoles sanitaires des entreprises

©Dici.fr

Face à la multitude d'informations et de mesures émises dans le protocole du gouvernement, le salon de coiffure Délirium à Gap a fait appel à son Service de Santé au Travail. Ce dernier a pu rassurer les salariés et a aidé l'employeur à adapter les mesures de protection au fonctionnement réel de son entreprise. Pour ce faire, le médecin du travail s'est appuyé sur l'évaluation des risques professionnels en passant en revue, avec l'entreprise, les différentes situations de la journée où les salariés et les clients sont potentiellement soumis à un risque.

L'AISMT 04, aux côtés de la menuiserie d'Oraison

Pendant le confinement, l'activité de la menuiserie d'Oraison a été stoppée. Pour préparer la réouverture, l'entreprise s'est appuyée sur son Service de Santé au Travail AISMT 04. Le médecin du travail a ainsi fourni une multitude de conseils pour aider à la reprise dans les meilleures conditions possibles pour les salariés. Le co-gérant s'est dit rassuré par l'accompagnement fourni par l'AISMT 04. Ainsi l'entreprise a été conseillée sur les mesures de protection collective à mettre en place, comme la création de deux entrées distinctes (l'une pour la production et l'autre pour l'administratif) afin d'éviter le croisement de personnel. L'AISMT 04 a également apporté son expertise sur les mesures individuelles, comme le respect des distanciations sociales et la fourniture de masques pour chaque salarié.

©Dici.fr

Des innovations pour s'adapter à la situation de crise

L'AIST83 au plus près des situations de travail grâce aux nouvelles technologies

Pour préparer leur reprise d'activité, les gérants de la Boutique du Pressing à Toulon ont contacté leur Service de Santé au Travail, grâce à l'adresse mail dédiée : duerp-pca-covid@aist83.fr. Un membre du Pôle Technique de l'AIST 83 s'est alors proposé de les conseiller par le biais d'une visite virtuelle, en adéquation avec les mesures sanitaires prévues durant le confinement. L'échange s'est d'abord tenu par téléphone, puis, par écrans interposés. Pendant la visite virtuelle, le gérant a commenté les éléments qu'il pensait modifier en présentant les différents endroits stratégiques du pressing. Cette visite virtuelle a permis d'approfondir certains points, comme la mise en place du bac de dépose des vêtements à l'entrée de la boutique, qui a impacté la circulation au sein de la zone de propre. Grâce à cet accompagnement à distance, les gérants du pressing ont pu rassurer leurs équipes sur la reprise d'activité.

Prévenir les RPS en contexte COVID-19 : un webinaire animé et diffusé par l'AISMT13

Nombre d'entreprises ont dû réorganiser urgemment leur activité et s'adapter au contexte de la crise sanitaire. Pour accompagner aux mieux les entreprises face aux changements induits et prévenir les effets psychologiques, collectifs ou individuels, de la crise sur les employeurs et les salariés (pertes de repère, hyperconnectivité, stress...), l'AISMT13 a mis en place un webinaire dédié à la prévention des risques psychosociaux (RPS). Animé par le collectif des psychologues du travail de l'AISMT13, ce webinaire a été programmé à plusieurs reprises et est également disponible en replay sur le site internet www.aismt.fr.

Travail et chaleur, l'ASTBTP 13 conseille sur les adaptations en période de pandémie Covid-19

En cas de fortes chaleurs, l'effort physique constitue le principal facteur de risque d'incident ou d'accident. Les salariés du BTP sont particulièrement concernés surtout lorsqu'ils travaillent en extérieur, en milieu confiné ou dans des endroits exigus.
L'ASTBTP 13, Service de Santé au Travail des professionnels du BTP des Bouches-du-Rhône, délivre à ses adhérents, sous forme de visioconférences ou sur le terrain, conseils et préconisations sur les mesures préventives collectives et individuelles à mettre en œuvre pour se prémunir des graves effets sur la santé de la canicule. L'équipe pluridisciplinaire de l'ASTBTP 13 accompagne les entreprises du BTP dans l'adaptation de ces mesures en période de circulation du virus Covid-19.

Garder le lien malgré la distance et le confinement

100 % des salariés de l'APSTBTP 06 contactés par SMS

Pendant le confinement, l'APSTBTP 06 a fait le choix de contacter tous les salariés de ses entreprises adhérentes en leur adressant un message SMS sur leur téléphone. L'objectif de cette démarche inédite était de les tenir informés et surtout de leur rappeler que leur Service de Santé au Travail demeurait à leurs côtés en cette période délicate durant laquelle il était important de pouvoir compter sur des interlocuteurs identifiés. Chaque salarié pouvait par ailleurs, s'il le souhaitait, contacter son médecin du travail. Au total, ce sont ainsi 22 000 salariés qui ont reçu ce texto de l'APSTBTP 06.

APST
BTP 06

Le 2STT83 en contact permanent avec ses adhérents

Service de santé au travail unique en France, entièrement dédié à la surveillance des salariés du transport routier, le 2STT83 est resté en activité dès le premier jour du confinement.

Durant cette période, l'équipe a contacté l'intégralité des entreprises adhérentes soit par téléphone, soit par mail, pour les informer de la continuité du service, des textes concernant les mesures sanitaires et autres textes réglementaires, mais également pour leur proposer la cellule de soutien psychologique qui avait été mise en place avec la psychologue du service et à destination des salariés mais aussi des chefs d'entreprises. À noter dans le cadre de cette cellule de soutien, le signalement par une entreprise d'une salariée subissant des violences conjugales. Le 2STT83 l'a orientée vers des personnes qualifiées pour traiter cette situation.

2STT83

AMETRA06 : une campagne d'appels téléphonique pour évaluer les besoins des entreprises

ametra06 la santé au travail

L'AMETRA06 a lancé une grande campagne d'appels de ses adhérents pour connaître leur activité pendant la crise sanitaire et évaluer leurs besoins. 22 600 entreprises ont ainsi été contactées grâce à la forte mobilisation des équipes médicale et technique, soit près de 88 % des adhérents actifs. Avec plus de 9 000 appels ayant abouti, un bilan de l'activité a pu être dressé. Les demandes exprimées ont pu être traitées par la création de supports dédiés : liste de fournisseurs de matériels de protection, conseils sur les aménagements et l'application des consignes sanitaires, visites médicales, webinaires, aide au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)... Le traitement personnalisé des demandes a permis de garder le lien avec les adhérents et d'assurer les missions de conseil et d'accompagnement des Services de Santé au Travail.

Des services 100 % concernés

GIMS 13 : aide et soutien psychologique pour les employeurs et leurs salariés

Dès l'annonce du confinement, la direction du GIMS 13 a demandé à son Pôle Psychologique de réfléchir à un dispositif approprié de soutien aux adhérents, en réponse au contexte de la Covid-19. Après une brève veille documentaire, les psychologues du GIMS 13 ont proposé une organisation souple et des actions autour de deux axes d'intervention :

▶ Conseil et soutien aux employeurs : Les médecins du travail pouvaient solliciter rapidement les psychologues du GIMS 13 pour se rapprocher des adhérents. Les psychologues prodiguaient des conseils étayés par les documents et préconisations de l'INRS et de l'ANACT et concrétisés dans un Powerpoint développé ad hoc. Les employeurs pouvaient transmettre les coordonnées téléphoniques des psychologues à leurs salariés. Les psychologues leur proposaient pour diffusion une liste des lignes vertes de soutien psychologique recensées durant leur veille documentaire.

▶ Des permanences téléphoniques pour des entretiens de soutien psychologique : Les salariés pouvaient spontanément prendre rendez-vous avec des psychologues du GIMS 13, soit grâce à l'affichage de leurs numéros de téléphone et adresses mails sur la page du site internet du GIMS 13, soit par l'intermédiaire des médecins du travail.

GIMS www.gims13.com La santé au travail

Le GMSI 84, soutien des entreprises pendant la crise

Essentielle à la vie de la nation, une entreprise d'agro-alimentaire adhérente au GMSI 84 n'a jamais suspendu son activité. Elle a contacté le GMSI 84 dès le début de la crise, notamment pour décider des mesures de protection à mettre en place pour les plus vulnérables de ses salariés.

Le suivi du service a été régulier sur la période, sollicité également pour un appui technique sur le choix des mesures barrières. Les conseils apportés ont rapidement permis à l'employeur de valider les consignes sanitaires à destination du personnel qui a continué à travailler sur site. Cet accompagnement l'a aidé à vérifier que sa gestion de la crise était d'un niveau suffisant malgré le contexte.

GMSI 84 Service de Santé au Travail

Expertis : se réorganiser pour répondre aux attentes

EXPERTIS

Lors de la crise sanitaire, le Service de Santé au Travail Expertis, partenaire de l'industrie dans les Bouches-du-Rhône, s'est engagé aux côtés de ses adhérents afin de contribuer au maintien du fonctionnement des entreprises. Ainsi, une organisation spécifique des équipes a été mise en place pour répondre aux besoins des sites exerçant une activité stratégique pour la nation. Le déploiement des moyens de téléconsultation a permis de réaliser les visites urgentes obligatoires avant que les permanences présentielles puissent reprendre rapidement leur rythme. En parallèle, une cellule d'appui pluridisciplinaire composée de médecins, infirmiers et préventeurs a apporté des réponses concrètes à toutes les demandes entrantes : celles provenant des entreprises et celles rapportées par les équipes de la plateforme juridique de la branche métallurgie. Les membres de la cellule ont également conçu les supports de sensibilisation et animé les webinaires d'information sur les thématiques identifiées auprès des équipes du service ou des acteurs des entreprises.

Des services 100 % concernés

SAT Durance Luberon : questionner les entreprises et proposer un accompagnement sur mesure

Pour répondre précisément aux besoins des entreprises pendant cette période exceptionnelle de crise sanitaire, le SAT Durance Luberon a sondé ses 3300 adhérents. Le questionnaire, envoyé entre le 8 et 30 avril, a ainsi donné la parole aux chefs d'entreprises, désireux d'obtenir une aide de leur Service de Santé au Travail. Les équipes pluridisciplinaires du SAT Durance Luberon ont recontacté les 185 entreprises demandeuses pour leur apporter une aide sur mesure : informations complémentaires sur la Covid-19, conseils sur l'hygiène, la prévention des risques et les mesures de protection permettant une poursuite d'activité, accompagnement individualisé des salariés, écoute et soutien psychologique des dirigeants, managers de proximité et salariés, aide à la réorganisation du travail ou encore à la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Cette action ciblée est venue compléter et renforcer la permanence téléphonique mise en place dès le 17 mars au sein du service, traitant en parallèle près d'une vingtaine d'appels quotidiens jusqu'à la fin officielle du confinement le 10 mai dernier et la mise à jour régulièrement du site du service.

Des services 100 % connectés

L'AIST 84 : un site internet mis à jour quotidiennement

Les spécialistes de l'AIST 84 ont été mobilisés aux côtés des employeurs et salariés pendant toute la crise sanitaire et continuent à les accompagner. Au-delà du suivi individuel de santé, les conseillers en prévention, ergonomes, psychologues, toxicologues... ont soutenu les entreprises grâce à leur connaissance fine des différents secteurs d'activité et des risques associés. Bien qu'éloignés physiquement, ils leur ont apporté un accompagnement sur mesure incluant, entre autres, une communication quotidienne, via le site internet de l'AIST 84, sur diverses thématiques : masques de protection, télétravail, prévention des risques psychosociaux, aide à la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), Plan de Reprise d'Activité (PRA)... Autant d'outils indispensables pour préparer la reprise tout en préservant la santé et la sécurité de tous.

L'ACTIVITÉ DES SSTI PENDANT LA CRISE
LES MÉDIAS EN PARLENT

Presse écrite, télé locale, web tv, site internet... Les médias ont relayé la mobilisation des SSTI pour accompagner les entreprises. Florilège de quelques parutions et interviews de la période Covid-19.

Les médecins du travail sont aussi sollicités sur le Covid-19

Les questions d'employeurs et employés affluent dans les structures de santé au travail. À Carpentras, Monteux, Vaison, l'Isle-sur-la -Sorgue, le GMSI leur répond

Pour beaucoup d'entre nous, c'est encore la "*Médecine du travail*", même si, aujourd'hui, ses collaborateurs préfèrent parler du GMSI 84 (le Groupement Médico-social Interprofessionnel 84). Et autant dire que celui-ci, par les temps (difficiles) qui courent, ne chôme pas, même partiellement. En revanche, comme beaucoup de structures dédiées à la santé publique, il a totalement dû réorienter ses activités en direction de la prévention du risque COVID-19 dans son domaine, en milieu professionnel. Tous les rendez-vous habituels, notamment visites médicales ou visites en entreprises, ont ainsi dû être annulés. Mais les dix médecins et leurs collaborateurs sont bien présents pour apporter toutes les informations possibles qui peuvent être sollicitées, aussi bien par des employeurs que par des employés.

100 interventions par semaine

"*Dans cette situation épidémique, nous avons évidemment dû réduire nos activités habituelles en nous recentrant totalement sur le traitement du COVID-19*" confirme d'ailleurs Michel Pere, le directeur de cette structure dont le siège est basé à Carpentras mais qui concerne toutes les entreprises privées (sauf agricoles) sur 65 communes du département entre Vaison la Romaine et l'Isle sur la Sorgue (voir carte ci-contre). "*Et les questions ne manquent pas. Elles peuvent provenir d'entreprises appelées à rester ouvertes et qui veulent s'assurer de respecter toutes les préconisations afin de ne pas mettre en danger leurs employés. Elles peuvent également venir d'employés qui souffrent de problèmes de santé particuliers et veulent savoir si, malgré cette situation, ils peuvent continuer de travailler. Évidemment, les médecins du travail et les structures comme les nôtres, agréées par le ministère du Travail et l'ARS, constituent les interlocuteurs parfaits*" explique encore Michel Pere.

Depuis le début de la crise, malgré le très grand nombre d'entreprises qui ont dû se mettre à l'arrêt, les médecins du GMSI 84 procèdent chaque semaine à une centaine d'interventions, soit par téléphone, soit en recevant directement les personnes en recherche d'informations, les portes des quatre centres du GMSI 84, à Carpentras, Monteux, Vaison la Romaine et l'Isle sur la Sorgue étant restées ouvertes.

Dans le même temps, les médecins du travail n'ont de cesse de réactualiser leurs connaissances face à un nouveau coronavirus sur lequel on en apprend chaque jour un peu plus.

Les praticiens ne se retrouvent cependant livrés à eux-mêmes dans cette aventure tout à fait inédite. Ils ont en effet été dotés de fiches spécifiques par métiers, réalisées par le ministère du Travail, qui spécifient les types de protection adaptés à chaque activité (travail en caisse, boulangerie, restauration collective, transports...) "*Nous voyons aussi apparaître une notion d'incertitude économique, avec des personnes qui doivent reprendre le travail et ont besoin d'être rassurées. Et puis nous devrons également accompagner les entreprises qui vont rouvrir*" complète le directeur du GMSI 84 qui sait que ses collègues auront évidemment un rôle essentiel à jouer dans cette partie du complexe processus de déconfinement.

Jacques BOUDON

Le GMSI 84 est ouvert à toutes les questions (✆ 04 90 67 65 65). Un onglet COVID-19 a également été installé sur son site https://www.gmsi84.fr/

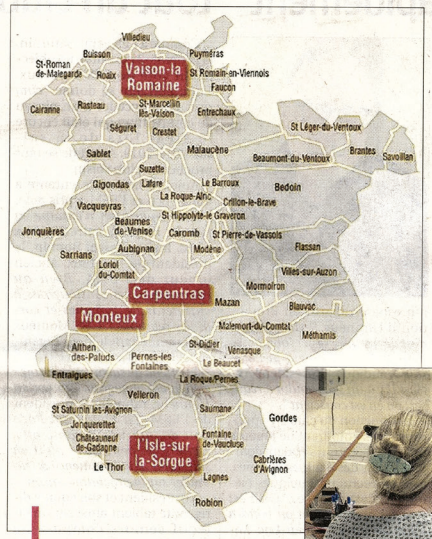

La carte du GMSI 84, qui fait partie des trois groupements de santé au travail qui exercent leurs activités dans le Vaucluse. Le GMSI 84 intervient pour sa part au sein de 3 800 entreprises et auprès de 38 000 salariés du privé (hors agriculture) réparties sur 65 communes. /INFOGRAPHIE DR

Tous les jours, les médecins du GMSI 84 prodiguent des conseils, en direct ou par téléphone. /PHOTO DR

La Provence, 16/04/2020 : GMSI 84

CNEWS, 02/05/2020 : GEST 05

À voir sur presanse-pacacorse.org

Corse infos
CORSICA INFURMAZIONE

vendredi 17 avril 2020 — corse matin — 6

BTP, une « mise en situation » avant d'envisager la reprise

Hier matin, fédération du BTP et partenaires institutionnels se sont retrouvés sur le terrain déserté par les salariés. L'objectif était d'évaluer in situ les contraintes nouvelles imposées par le Covid-19. Une séance de travail qui sera suivie de bien d'autres

Dès le début du confinement, les acteurs du BTP ont pris la décision de cesser leur activité pour préserver leurs salariés. PIERRE-ANTOINE FOURNIL

Après une série de réunions, c'est in situ que la concertation s'est poursuivie entre les partenaires. PIERRE-ANTOINE FOURNIL

Pas d'équipes d'ouvriers qui vont et viennent. Plus de flux de véhicules. Pas le moindre bruit d'outil ni le plus petit mouvement de grue. Calme plat et ambiance quasi désertique sur le chantier du Genovese, en surplomb de l'ancienne route de Sartène à Ajaccio, depuis l'entrée en vigueur du confinement.

Pour autant, même si l'activité reste en suspens, l'heure n'est pas à l'attentisme pour les professionnels du secteur. Il y a une suite à prévoir.

Hier matin dès 9 h 30, François Perrino, président de la fédération du BTP de la Corse-du-Sud, Corinne Bernardini vice-présidente et présidente de la chambre gros œuvre à Ajaccio, avec quelques collaborateurs, ainsi que des représentants de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), des services de santé au travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) et de la Carsat, tout le monde respectant bien sûr la distanciation sociale, s'étaient donné rendez-vous auprès des bâtiments en construction. Une rencontre qui visait à préparer l'avenir et à définir les modalités de remise en route de chacun des rouages de la machine, à partir du terrain.

« Contraintes nouvelles »

On passe ainsi au stade de l'expérimentation et des solutions pragmatiques. « *L'impact humain, social et économique du Covid-19 a été d'une rare violence. La prise en compte de cette dure réalité a contraint notre secteur d'activité à cesser le travail, alors que nous n'étions pas assujettis à une interdiction de fonctionner* », rappelle François Perrino.

Tout au long des jours et des semaines écoulés, les réunions s'enchaînent avec les partenaires mais aussi au sein de la fédération. Entre professionnels du BTP, on partage ses expériences, et on prend acte, notamment, de la mise à disposition, par l'OPPBTP d'un guide de préconisations. Toutefois, la théorie ne suffit pas dans le bâtiment et les travaux publics. Une évidence qui conduit le président de la fédération à « *pro-*
poser un chantier test à l'ens[…]
de la profession. L'intérêt[…]
nous est d'évaluer, d'app[…]
in situ, *les contraintes nou*[…]
imposées par le Covid-19.[…]
sommes conscients qu'il y au[…]
talement de nouvelles mesu[…]
de nouveaux process *de con*[…]
tion à mettre en œuvre d[…]
cadre de la reprise des cha[…]
Car, il ne faudrait pas, à u[…]
tastrophe sanitaire, super[…]
une catastrophe économique[…]

que nous sachions que la période que nous allons aborder sera probablement très difficile. »

L'approche se fonde sur une exigence préalable : « *La protection et la sécurité de nos salariés.* »

Dans cette optique, au Genovese, le président de la fédération du BTP de la Corse-du-Sud et ses partenaires de circonstance consacreront plusieurs heures à examiner de manière précise l'ensemble des tâches de construction à l'aune des mesures barrières à appliquer.

Les attentions se focalisent, entre autres, sur le transport des salariés dans un véhicule, sur les vestiaires, le réfectoire, les outils que l'on s'échange.

Les situations de chantiers sont diverses et complexes par défini-[…]

[…]donne les moyens d'anticiper le chantier de demain dans tous les domaines d'activité.

Impact économique

Le dialogue engagé jusque sur le chantier test, entre les différents acteurs, se poursuivra lors de séances de concertation. Il trouvera, une fois les bilans tirés, son aboutissement avec l'élaboration d'un document cadre destiné à l'ensemble des entreprises de la filière. « *Celui-ci a vocation à leur servir de base de travail, en vue d'une réorganisation de leurs tâches et de la reprise des chantiers dans des conditions de sécurité optimales. Nous ne transigerons pas sur la santé de nos salariés* », in-[…]

[…]présentant de la profession.

Travailler à l'ère du Covid-19 sera plus lent et plus coûteux pour les entreprises. « *Toutes ces évolutions auront, c'est une certitude, un impact économique que nous ne sommes pas en capacité de chiffrer à ce stade. Notre priorité est d'arriver à construire mais d'une autre manière et en toute sécurité* », assure-t-il.

Pour les professionnels du BTP, la partition du changement a commencé à s'écrire en collaboration avec les fournisseurs de matériaux.

Ce qui pousse, par exemple, à repenser, pour partie, aussi le suivi du chantier en fonction de modes de commande et de livraison inédits jusque-là.

Tous ces repositionnements […]

François Perrino, président de la fédération du BTP de la Corse-du-Sud : « Notre priorité est d'arriver à construire mais d'une autre manière et en toute sécurité. » PIERRE-ANTOINE FOURNIL

La « santé au travail » à pied d'œuvre

La mission des services de la santé au travail ne se réduit pas à la visite médicale obligatoire. « *Notre rôle est de conseiller et, dans le cas de cette crise sanitaire, d'être le relais des préconisations ministérielles s'agissant notamment des gestes barrières à accomplir* », résume Maurice Plaisant, président du service de santé au travail de la Corse-du-Sud.
Hier matin, dans le cadre de l'exercice de simulation, ce sont Els Driesens, médecin coordonnateur et Frédéric Antonini, responsable pôle technique, spécialisé dans le bâtiment, qui faisaient le lien avec le BTP. « *L'intérêt était d'identifier les situations rencontrées par les salariés du BTP et les mesures de protection appropriées correspondantes* », poursuit-il. Une démarche que les acteurs de la santé au travail seront sans doute amenés à reproduire ailleurs dans les prochains jours. « *Nous sommes auprès de tous nos adhérents de Corse-du-Sud. Quel que soit le métier exercé, dans le bâtiment mais en interpro également. Et ceux-ci ne doivent pas hésiter à nous joindre, par téléphone, par mail* », insiste le président.
Pour mieux s'approprier, à chaque fois, une situation professionnelle inédite.

V. E.

Un chant[…]

Réinventer le travail so[…]
pression du Covid-19.
La contrainte sur les cha[…]
du BTP pourrait conduire[…]
exemple, « *à découper l'a*[…]
en plusieurs phases, de fa[…]
échelonner les différentes[…]
ventions. Le but étant de fa[…]
sorte de ne pas être trop nom[…]
sur le lieu de travail et de pr[…]
le risque de contamination.[…]
tricien ne passera plus en[…]
temps que le plaquiste, m[…]
jusque-là, cette concomitan[…]
l'action trouvait sa justifi[…]
d'un point de vue technique[…]
lève Isabel de Moura, dire[…]
de la Direction régionale d[…]
treprises, de la concurrenc[…]
la consommation, du travai[…]
l'emploi de Corse (Direccte)[…]
Une autre bonne pratiqu[…]
pliquera l'utilisation de ca[…]

Corse Matin, 17/04/2020 : SIST 2A

Corse infos
CORSICA INFURMAZIONE

mardi 26 mai 2020 — corse matin — 4

Reprise de l'activité dans le BTP la Corse joue un rôle pilote

Franck Robine, préfet de Corse et de Corse-du-Sud ainsi que François Perrino, président de la fédération du BTP de la Corse du Sud ont acté hier de manière très officielle, une méthode de travail qui servira de référence à l'ensemble du secteur

Des semaines de concertations entre les différents acteurs concernés, des considérations inédites prises à bras-le-corps et des évaluations régulières et sur le terrain des scénarios possibles. Autant d'approches qui trouvent désormais leur aboutissement avec l'élaboration d'un protocole sanitaire très précis et très complet. Confiance co-construite et mutation du secteur accomplie.

C'est ainsi, étape par étape, en mettant à contribution l'expertise et l'expérience de chacun mais aussi en se référant aux préconisations contenues dans le guide établi à l'échelon national par l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics-OPPBTP- que la fédération du BTP de la Corse-du-Sud, les services de l'État, les services de la santé au travail de la Corse-du-Sud, l'ordre régional des architectes ainsi que différentes organisations en lien avec la filière du BTP, ont dessiné les contours du chantier post Covid-19 tout au long des semaines écoulées.

> « De nouvelles procédures sont entrées en vigueur »

Enjeu économique

Hier après-midi Franck Robine, préfet de Corse et de la Corse-du-Sud ; François Perrino, président de la fédération du BTP de la Corse-du-Sud ; Pierre Anchetti, représentant des négociants en matériaux de construction ; Sébastien Celeri, président du conseil régional de l'Ordre des architectes ; Maurice Plaisant, président interentreprises de la santé au travail 2A, se sont retrouvés sur le site du chantier test du groupe Perrino, A Torra, pour conclure la dernière phase de la démarche par la signature du protocole « *de conduite des opérations BTP et travaux publics en mode Covid-19* », donnant ainsi le point de départ d'un redémarrage de l'activité.

On a su faire preuve de réactivité, on a conjugué ses forces et on a conquis sa place au plan national. « *La Corse a joué un rôle pilote s'agissant de la reprise du BTP, ce qui a été salué par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud* », se félicite Franck Robine. Le secteur, dans le même temps, a démontré sa capacité d'entraînement pour l'ensemble de l'économie insulaire selon le représentant de l'Etat. « *Il fallait que cette reprise se fasse dans le respect des règles sanitaires les plus strictes. Parce que la santé prime. Mais il était aussi intéressant de montrer que c'était le BTP, un enjeu économique très important a l'échelon de l'île, qui montrait la voie à suivre* », assure-t-il.

Une dynamique est enclenchée pour les professionnels du secteur. « *Ce document, très opérationnel, très concret, afin de garantir des conditions de sécurité sanitaire optimales aux salariés, constitue un signal fort s'agissant de la reprise du travail mais également de l'implication de la profession vis-à-vis des mesures de protection collective. Il sera diffusé à l'ensemble des chefs d'entreprise. Chacun y trouvera les recommandations qui correspondent à son activité. Tous les problèmes inhérents à un chantier y sont passés en revue* », résume François Perrino.

Au fil des quarante pages, des règles très précises sont fixées pour chaque poste de travail et chaque opération. Les partenaires ont aussi prévu, entre autres, un critère d'occupation maximale de l'espace, des sens de circulation unique afin de limiter le plus possible les croisements.

Une attention particulière a été portée à l'acheminement puis la réception des matériaux, à la prise des repas, au mode d'utilisation des véhicules et des engins. Le port du masque et autres équipements de protection, la désinfection des sites ont été codifié. Les instructions sont rigoureuses en matière de fourniture de gel hydroalcoolique et de mise à disposition de points d'eau. On est loin du monde d'avant. « *De nouvelles procédures, de nouvelles techniques sont entrées en vigueur* », insiste le président de la fédération du BTP de la Corse du Sud.

Évolutions durables

La marche à suivre est claire et les conditions d'une véritable reprise sont réunies. Mais, un chantier du BTP, par définition, est une opération complexe, avec des intervenants multiples et de nombreux facteurs à maîtriser. En conséquence, les transformations ne s'opèrent pas du jour au lendemain, d'un coup de baguette magique. Y compris dans le cadre exemplaire du chantier test de « A Torra ».

« *Pour l'heure, quinze salariés interviennent sur ce site dont l'effectif quotidien s'établissait à 50 avant la crise sanitaire. Toutes les équipes ne sont pas opérationnelles. Nous avançons, jour après jour* », poursuit le président.

Et, il sait, comme les autres intervenants, qu'il faudra aller plus loin.

« *Ce protocole génère une prise de conscience sur la sécurité au travail en général. Nous allons au-delà du Covid* », admet Sébastien Celeri.

Une dimension que met volontiers en avant Franck Robine. « *Ce travail va s'inscrire dans une temporalité relativement longue. Il s'agit de faire évoluer de façon durable la culture professionnelle et de prévention de la filière BTP. La prise en compte de la dimension sanitaire va transformer en profondeur les façons de faire et les modes opératoires, et impactera tous les aspects de l'activité de construction. Tout le monde s'accorde sur ce point* », poursuit-il.

Sans attendre une rencontre est prévue sur le sujet. « *Les principaux maîtres d'ouvrage privés et donneurs d'ordre publics seront conviés à une réunion de présentation afin d'aborder ces questions en lien étroit avec les acteurs de la filière BTP. Le document sera présenté à l'ensemble des maîtres d'ouvrage du territoire* », poursuit le Préfet de Corse.

La feuille de route de l'État comprend aussi « *la mise en œuvre d'une stratégie de vigilance et des modalités de contrôle adaptées au contexte actuel de reprise d'activité* ». À ce stade c'est la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi-Direccte- qui passe à l'action.

VÉRONIQUE EMMANUELLI

Une visite du chantier test « A Torra » a précédé la signature du protocole.

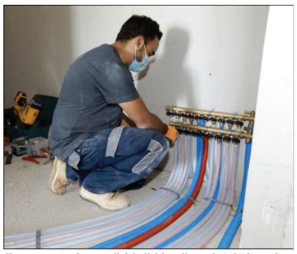

Chaque poste de travail fait l'objet d'une description minutieuse, assortie de règles de sécurité sanitaires à suivre

Parmi les partenaires présents, François Marie Ottaviani, président de la chambre de métiers de la Corse du Sud. PHOTOS JEAN-PIERRE BELZIT

Corse Matin, 26/05/2020 : SIST 2A

Santé au travail

Covid-19 : 15 000 entreprises accompagnées durant la crise

Engagés pour mener à bien leur mission d'intérêt général et conscients des enjeux majeurs que constituent le suivi de l'état de santé des travailleurs et la prévention des risques professionnels au sein des entreprises, les équipes des Services de santé au travail du Vaucluse ont été mobilisés aux côtés des employeurs et salariés pendant toute la crise sanitaire et continuent à les accompagner.

« Bien que contraints de suspendre en partie leurs actions en entreprise et la majorité de leurs visites en cabinet médical pendant la période du confinement, ils ont su s'adapter et proposer des téléconsultations et un accompagnement personnalisé à distance grâce à leurs connaissances particulières des différents secteurs d'activité, expliquent l'AIST 84 (Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse basée à Avignon), le GMSI 84 (Groupement médico-social interprofessionnel situé à Carpentras) et Santé au travail Durance-Luberon implanté à Cavaillon. Pour soutenir la reprise d'activité, ils ont conseillé les entreprises sur les mesures de prévention à mettre en œuvre et aidé à la réalisation des Plans de reprise d'activité (PRA) et à la mise à jour des Documents uniques (DUERP) ; autant d'étapes indispensables pour redémarrer sur des bases sécurisées et préserver ainsi la santé de tous. »

Multiplication des téléconsultations

Face à la crise sanitaire et à la pénurie d'équipements de protection et notamment de masques, les médecins du travail et les infirmiers en santé au travail ont réalisé des téléconsultations. En effet, même si le décret n°2020-410 du 8 avril accorde le report temporaire des visites médicales non indispensables, ils continuent d'assurer le suivi des salariés en priorisant ceux exposés à des risques professionnels particuliers ou dont la santé nécessite un suivi renforcé. Au-delà du suivi individuel de santé, les conseillers en prévention, ergonomes, psychologues et toxicologues ont continué à soutenir les entreprises en matière de prévention des risques professionnels. Habitués au terrain, ces spécialistes ont une connaissance fine des différents secteurs d'activité et des risques associés qui permet, bien qu'éloignés physiquement, de répondre aux besoins des entreprises en leur apportant u
pagnement sur mesure.
Un accompagnement c
entre autres, par la réal
nombreux supports d'inf
fiche conseils sur les m
protection, guide spécial
et prévention des risque
sociaux engendrés, mét
d'aide à la mise à jour
ment unique, PRA… au
tils indispensables pour préparer la reprise tout en préservant la santé et la sécurité de tous.

Soutien aux salariés

D'autre part, pour aider salariés et dirigeants face à la multiplication des risques psychosociaux, des séances de soutien sont également assurées par des psychologues du travail.

« Enfin, il est important de souligner que certains des spécialistes des Services de santé au travail de France ont contribué aux fiches métiers diffusées par le ministère du Travail qui sont relayées par les service de santé au travail depuis le début de l'épidémie, insistent les organismes vauclusiens de la santé au travail. Tous ces supports, partagés lors de campagnes de commu-

L'Écho du Mardi, 14/07/2020 : AIST 84, GMSI 84, SAT Durance Luberon

Dici.fr, 04/06/2020 : AISMT 04
À voir sur presanse-pacacorse.org

France 3 Provence Alpes, 10/07/2020 : AIST 83
À voir sur presanse-pacacorse.org

L'INVITÉ DE LA SEMAINE

Les Services de santé au travail mobilisés

Durant la crise sanitaire, les équipes de l'AIST 84 (Services de santé au travail interentreprises) ont assuré le suivi de l'état de santé des salariés et employeurs. Pour Yann Le Cam, directeur de l'organisme, pas question d'infléchir l'accompagnement des adhérents exposés à des risques professionnels.

Comment les équipes de l'AIST 84 ont-elles assuré l'accompagnement durant cette crise sanitaire sans antécédent ?
Les médecins du travail et les infirmiers en santé travail ont notamment réalisé une série de téléconsultations. Du début du confinement jusqu'à fin juin, une vingtaine de visio-conférences ont été organisées auprès de nos adhérents. Celles qui ont bien fonctionné portaient sur les risques psycho-sociaux et sur le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Il s'est agi d'aider nos adhérents à mettre à jour ce document qui était une obligation durant la période du Covid-19. Cette série de visio-conférences, qui regroupaient en moyenne 50 personnes chacune, a remplacé la mise en place d'ateliers que l'on propose en temps normal en présentiel. Je pense que l'on va régulièrement s'orienter vers le webinaire (*mot-valise associant les mots web et séminaire ndlr*) car ce suivi à distance a permis de capter des dirigeants qui sont éloignés et ne sont pas toujours disponibles pour se déplacer.

Les médecins, infirmiers, tout comme les conseillers en prévention, ergonomes, psychologues ont soutenu, via le téléphone et des téléconsultations, les personnes qui étaient sur le terrain… alors que l'on martelait à la TV qu'il fallait rester chez soi…
En effet, c'était le paradoxe et surtout une épreuve qui a suscité beaucoup d'inquiétudes auprès des chefs d'entreprise et des salariés… Les activités que nous avons eu à gérer, c'était la grande distribution, les collectivités, le transport logistique, l'industrie agroalimentaire, quelques banques en raison de l'accueil du public. Au-delà de la dimension collective, des webinaires, les spécialistes de l'AIST 84 (*8 500 adhérents, ndlr*), qui ont une connaissance accrue du terrain, des différents secteurs d'activité et des risques associés, continuent à assurer un accompagnement sur-mesure à propos de l'organisation, des conduites à tenir, de l'hygiène et de la sécurité. Sans oublier l'écoute et le conseil des salariés.

La consultation par téléphone, les télé-consulations et autres visio-conférences viennent en complément de l'ADN de la Santé au travail (1) qui pâtit d'une image peu flatteuse.
Je précise que depuis la semaine dernière, les professionnels de la santé de l'AIST 84 se rendent de nouveau dans les entreprises. Le terrain, c'est notre coeur de métier. L'art de la Santé au travail consiste à se rendre dans l'entreprise pour dresser un état des lieux et accompagner salariés et dirigeants. Pour aller plus

«Du début du confinement jusqu'à fin juin, une vingtaine de visio-conférences ont été organisées»

avant, notre mission est de sensibiliser les employeurs au fait que de bonnes conditions de travail et une bonne santé au travail sont de réels investissements qui produisent un effet sur les performances et l'image de l'entreprise. Il s'agit également d'encourager les entreprises à mettre en place avec les services de santé des plans d'actions en faveur de la santé et du mieux-être en entreprise. S'agissant des salariés, un réel effort est nécessaire pour promouvoir l'action des services de santé, afin que ces derniers prennent conscience de l'intérêt de l'entretien médical ou infirmier dans le cadre d'un suivi de santé régulier tout au long de leur vie professionnelle.

On peut supposer que la crise sanitaire a été un accélérateur dans votre stratégie de communication ?
Nous avons, en effet, mis en place avec, entre autres, Lola Jehlen, responsable de la communication, des supports d'information, comme par exemple un guide spécial télétravail, des fiches conseils sur les masques de protection. Tous les supports sont disponibles en l'occurence sur le site aist84.fr.

Propos recueillis par TF

(1) *L'accord des partenaires sociaux du 13 septembre 2000, relatif à la Santé au travail et à la prévention des risques professionnels, a transformé les services de médecine du travail en Services de santé au travail.*

5 / 9 juillet 2020 / Vaucluse hebdo n°3960

Vaucluse Hebdo, 09/07/2020 : AIST 84

Et depuis mai 2020, une campagne dans la presse régionale pour rappeler aux entreprises que les Services de Santé au Travail sont à leurs côtés pour les accompagner et les conseiller dans leur reprise d'activité.

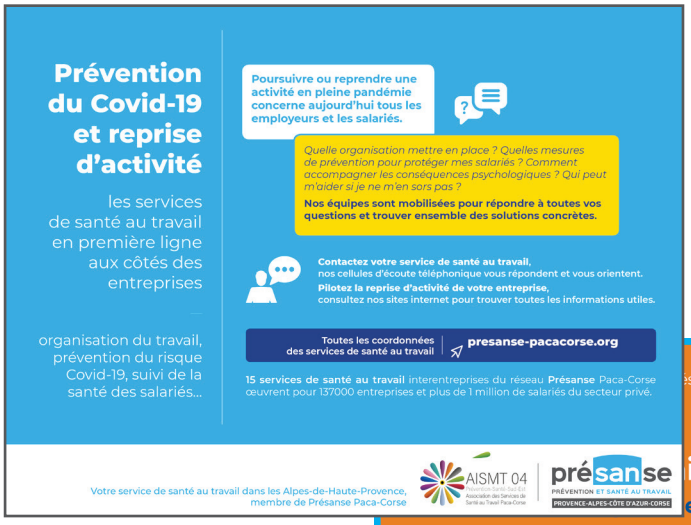

Et une campagne sur les sites de la CCI06 et de la CCI84.

ACTUALITÉ

Les Services de Santé au Travail du 06, aux côtés des entreprises

Vos Services de Santé au Travail des Alpes-Maritimes

ametra06 · APST BTP 06 · travail 06 santé

membres du réseau Présanse Paca-Corse

présanse

Publié le 8 juillet 2020

Avec 36 700 entreprises adhérentes, soit près de 265 000 salariés suivis, les Services de Santé au Travail du 06, membres du réseau Présanse Paca-Corse*, sont des acteurs incontournables dans le domaine de la prévention des risques professionnels. Pendant la crise sanitaire, ils ont tenu à renforcer le lien avec leurs adhérents-employeurs et leurs salariés.

Les trois Services de Santé au Travail des Alpes-Maritimes, l'AMETRA06, le CMTI 06 et l'APST BTP 06, ont fait preuve de réactivité. Les équipes médicales, techniques et administratives se sont mobilisées pour contacter les adhérents afin de maintenir le lien, identifier leurs besoins et fournir des conseils de prévention.

Ils ont apporté leur expertise dans les plans de continuité d'activité de leurs adhérents.

Suivi des salariés

Outre leurs missions d'accompagnement, les Services de Santé au Travail du 06 ont mené des enquêtes, notamment avec l'aide de Présanse Paca-Corse*, auprès de leurs entreprises adhérentes

L'ACTIVITÉ DES SSTI PENDANT LA CRISE
LES ENTREPRISES TÉMOIGNENT

> *« **Un vrai partenariat** qui a du sens ! Grâce à votre écoute, nous avons pu choisir les équipements de protection adaptés.*

Directrice d'une association d'aide à domicile

> *« Grâce à vos conseils, nous avons su **comment agir** face à un cas de Covid-19 dans notre entreprise.*

Responsable d'une savonnerie

> *« **La disponibilité du médecin** du travail a été précieuse. Nous avons eu des réponses rapides lors de la crise du Covid-19.*

Responsable d'une entreprise d'autocars

> *« **Merci pour les conseils** de prévention sur le Covid-19. Nous avons pu mettre en place rapidement des mesures de protection pour nos salariés.*

Responsable d'une fromagerie

> *« Merci pour vos documents de prévention sur le Covid-19 qui étaient **facilement compréhensibles** et adaptés à notre activité.*

Manager d'une enseigne d'électroménager

> *« Vos équipes nous ont permis de mettre en place sereinement des mesures de protection. Il était rassurant d'avoir des **informations fiables**.*

Responsable d'un organisme de formation

RETOUR D'EXPÉRIENCE
DES FORCES ET DES FAIBLESSES

Cette crise sanitaire aura fait émerger des forces et des faiblesses au niveau du réseau des Services de Santé au Travail Interentreprises.

DES FORCES

▶ **RÉACTIVITÉ :** dès les premiers jours du confinement, tous les services se sont mis en ordre de bataille pour maintenir leur activité et pouvoir ainsi accompagner les entreprises.

▶ **ADAPTABILITÉ :** avec des effectifs parfois réduits, en raison par exemple de personnels en arrêt pour garde d'enfant, les services ont su poursuivre leurs missions et réorganiser leurs équipes. Le télétravail a été mis en place dès le début de la crise et de nouvelles manières de collaborer ont vu le jour.

▶ **ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE :** avec les mesures de confinement et les échanges à distance, les outils numériques se sont révélés incontournables dans la collaboration entre les équipes et le lien jamais rompu avec les adhérents.

▶ **COORDINATION RÉGIONALE « RÉNOVÉE » :** les Services de Santé au Travail de Présanse Paca-Corse avaient déjà l'habitude de travailler ensemble, mais les conditions du confinement ont bousculé les règles du jeu et la coordination a dû se réinventer.

▶ **PLUS-VALUE DES PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL :** la situation de pandémie et de confinement a entraîné des détresses psychologiques aussi bien chez les salariés que chez les employeurs. Devant cette problématique, les psychologues du travail ont pu apporter toute leur expertise et continuent à prévenir les risques psychosociaux liés à cette crise.

DES FAIBLESSES

▶ **LE TÂTONNEMENT DU DÉBUT :** bien que doté d'un statut associatif, un Service de Santé au Travail n'en demeure pas moins une structure privée soumise aux mêmes contraintes qu'une entreprise, avec notamment la responsabilité de préserver la santé de ses propres salariés. Devant la rapidité des événements et l'enchaînement des mesures gouvernementales, il a fallu s'organiser et dans la première semaine du confinement, le fonctionnement n'était pas toujours optimum.

▶ **LE MANQUE DE VISIBILITÉ :** dans le paysage de la prévention, les Services de Santé au Travail ne sont pas toujours bien identifiés, ce qui peut fragiliser la relation avec les adhérents.

▶ **LA PÉNURIE MÉDICALE :** le manque de médecins du travail, déjà problématique avant la crise, constitue une véritable menace pour l'accompagnement des entreprises face à une pandémie.

▶ **L'APPROVISIONNEMENT EN ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION :** se fournir en masques a constitué un défi qui n'avait pas été anticipé.

RETOUR D'EXPÉRIENCE
6 POINTS CLEFS À RETENIR

1 Un risque professionnel qui n'est pas lié à l'activité de l'entreprise

Face à un risque biologique méconnu comme celui de la Covid-19, totalement indépendant des activités de l'entreprise, il a fallu apporter des réponses aux interrogations des employeurs et des salariés. La prévention a dû se construire au fil des connaissances, qui évoluaient chaque jour et qui continuent encore de s'enrichir de nouvelles données, via une veille réglementaire et documentaire pointue et exigeante

2 Adaptabilité constante

Durant cette crise sanitaire, s'il y a un mot qui s'est révélé être un leitmotiv pour les Services de Santé au Travail, c'est bien celui d'**adaptabilité.** À tous les niveaux, il a fallu se confronter aux changements incessants : réglementation, outils de travail, fonctionnement des équipes...

3 Une nécessaire compétence médicale

Pour apporter des informations fiables aux entreprises, les médecins du travail avaient toute légitimité. À ceux qui envisagent parfois la santé au travail sans ressource médicale, cette pandémie aura démontré la dangerosité d'une telle vision. Comment analyser et trier les différentes informations sanitaires quotidiennes sans avoir de compétences médicales ?

4 Profusion d'informations

En raison de la nature de cette pandémie, avec un virus méconnu, les entreprises ont très vite été demandeuses d'informations. Néanmoins, l'évolution des connaissances et les multiples changements ont parfois désorienté employeurs et salariés. Dans ce contexte marqué par un flot perpétuel d'informations, les Services de Santé au Travail se sont rapidement positionnés en relais fiables afin d'aider à la compréhension et à la vulgarisation des points importants sur l'évolution de la réglementation, les consignes gouvernementales et les mesures sanitaires.

5 Une incompréhension sur les tests

Au sein de certaines entreprises, les salariés ont exprimé le souhait de pouvoir être testés au moment de la reprise d'activité. Les employeurs se sont alors tournés vers leur Service de Santé au Travail pour savoir comment mettre en place un dépistage. La réponse n'était pas simple dans la mesure où l'État ne souhaitait pas systématiser les tests, notamment sur des personnes asymptomatiques. De plus, si l'ordonnance n° 2020-386 du 1er avril prévoyait que les médecins du travail et les infirmiers de santé au travail puissent effectuer des tests de dépistage du virus, le décret d'application n'est toujours pas paru au moment de la rédaction de ce document, apportant de la confusion sur le sujet.

6 Maîtrise des filières d'approvisionnement

Cette crise sanitaire aura démontré à quel point la disponibilité et l'approvisionnement en équipements de protection, comme les masques, sont des enjeux pour les Services de Santé au Travail.

RETOUR D'EXPÉRIENCE
6 AXES D'AMÉLIORATION

CELLULE DE CRISE RÉGIONALE pour décloisonner les différents acteurs de la prévention, de la santé publique et de la santé au travail

FLEXIBILITÉ des acteurs et des **RÉPONSES** adaptées au territoire pour **SÉCURISER** la responsabilité de l'employeur

UTILISER LE RELAI territorial **PRÉSANSE EXISTANT** pour la gestion de crise

PRÉSERVER LA RESSOURCE MÉDICALE

Constitution de **STOCKS RÉGIONAUX PAR PRÉSANSE**

NORMER ET ENCADRER LES INNOVATIONS (téléconsultations, visioconférences)

NOUS TROUVER ET NOUS CONTACTER
LES SSTI DE PRÉSANSE PACA-CORSE

AISMT 04
2 chemin de Caguerenard, Résidence «La Gineste» - CS 90048
04002 Digne-les-Bains Cedex
T 04 92 36 08 46 / contact@aismt04.fr
www.aismt04.fr

AISMT 13
37-39 Bd Vincent Delpuech
13006 Marseille
T 04 91 81 20 29 / sante-travail@aismt13.fr
www.aismt13.fr

AIST 83
Espace Athena BP 125
83192 Ollioules Cedex
T 04 94 89 98 98 / aist83@aist83.fr
www.aist83.fr

AIST 84
Centre d'affaires Le Laser - Allée de Vire-Abeille 84130 Le Pontet
T 04 32 40 52 60
www.aist84.fr

AMETRA06
2-4 rue Jules Belleudy
06200 Nice
T 04 92 00 24 70 / administratif@ametra06.org
www.ametra06.org

APST BTP 06
Immeuble le St Luc
06359 Nice Cedex 4
T 04 92 90 48 50
www.apstbtp06.com

ASTBTP 13
344 boulevard Michelet
13009 Marseille
T 04 91 23 03 30
www.astbtp13.fr

CMTI 06
7 rue Delille
06000 Nice
T 04 93 62 74 62 / cmti06-adm@orange.fr
www.cmti06.org

EXPERTIS
Atrium 10.1, 10 place de la Joliette
13002 Marseille
T 04 91 99 05 10 / info@expertis.org
www.expertis.org

GEST 05
27 rue du Forest d'Entrais
05000 Gap
T 04 92 51 34 23 / sante.au.travail@gest05.fr
www.gest05.org

GIMS 13
11 rue de la République
13002 Marseille
T 04 89 85 11 28 / info@gims13.com
www.gims13.com

GMSI 84
214 rue Edouard Daladier
84200 Carpentras
T 04 90 67 65 65
www.gmsi84.fr

SAT DURANCE LUBERON
353 rte du Moulin de Losque
Quartier de la Lauze
84301 Cavaillon Cedex
T 04 90 06 61 62
www.satduranceluberon.fr

SIST 2A
Rond-Point de la Rocade - Route d'Alata Imm. Rocade Padules A2 - BP 914
20700 Ajaccio Cedex 9
T 04 95 10 62 70
www.sist2a.com

STP
450 rue Albert Einstein CS 20360
13799 Aix-en-Provence Cedex 3
T 08 00 36 04 00 / contacts@stprovence.fr
www.stprovence.fr

2STT83
411 rue Lavoisier, 83210 La Farlède
Adresse postale : La Maison du Transporteur, BP 349, ZI Toulon Est,
83077 TOULON Cedex 9
T 04 94 08 72 40

Retrouvez toutes les coordonnées (sièges et centres) des Services de Santé au Travail de Paca-Corse sur le site :

WWW.PRESANSE-PACACORSE.ORG

▸ Rubrique « Le réseau »

AISMT 04 La santé au travail Alpes-de-Haute-Provence

Groupement des Entreprises pour la Santé au Travail GEST 05 VOTRE PARTENAIRE SANTÉ TRAVAIL

ametra06 la santé au travail

APST BTP 06

santé & travail 06

SANTÉ AU TRAVAIL AISMT13 prévenir les risques professionnels

ASTBTP 13

EXPERTIS

aist 83 la santé au travail

SANTÉ AU TRAVAIL PROVENCE

GIMS www.gims13.com La santé au travail

VAR 2STT83

Aist 84 Pour la Santé au Travail

GMSI 84 Service de Santé au Travail

Santé au Travail Durance • Luberon

LA SANTE AU TRAVAIL 2A SERVICE INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL DE CORSE-DU-SUD

présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Édition août 2020

Crédits illustrations : lightfieldstudios/123RF.com ; lenestan/123RF.com ; prostooleh/Freepik ; Freepik ; OTempora.com